

Municipalité de Saint-Dominique

FORMULAIRE DE DEMANDE

PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

NOM DU DEMANDEUR _____

ADRESSE DU DEMANDEUR _____

TÉLÉPHONE () - _____

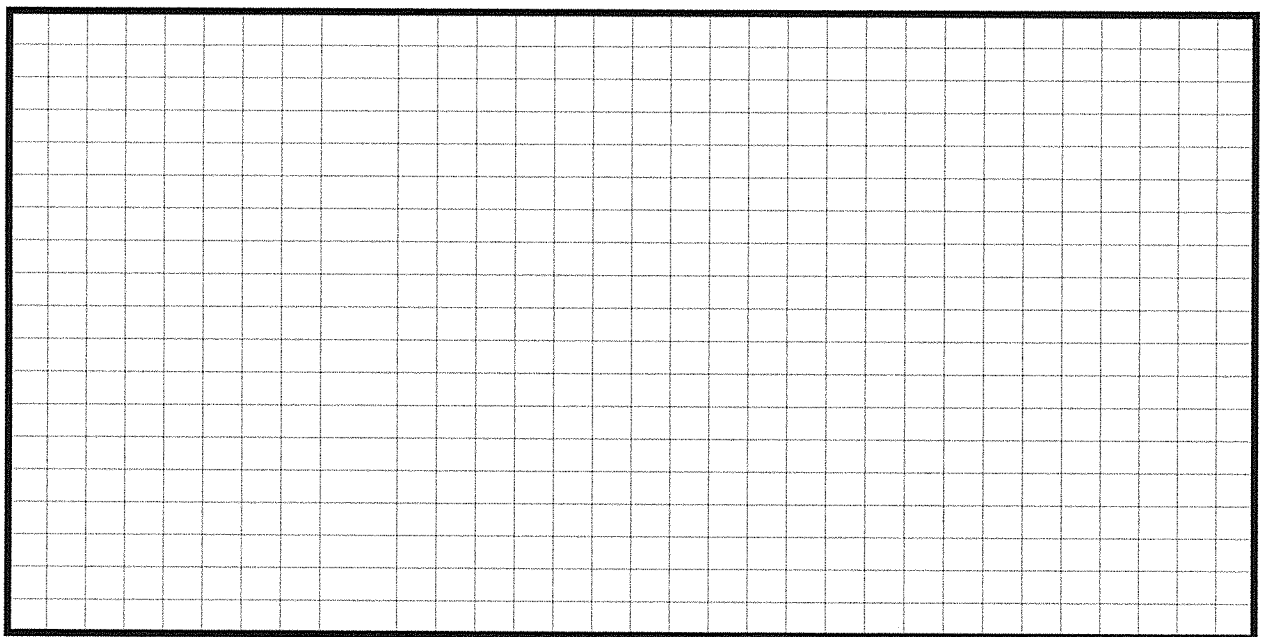
TÉLÉPHONE LORS DU BRÛLAGE () - _____

NOM DU PROPRIÉTAIRE
DES LIEUX DU BRÛLAGE _____

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE _____

ADRESSE DU LIEU DU BRÛLAGE _____

CROQUIS DU LIEU DU BRÛLAGE (INCLUANT BÂTIMENTS ET BORNES FONTAINES S'IL Y A LIEU)



DÉBUT DE L'ACTIVITÉ / /201
 J M A

_____ h

Le permis de feu en plein air peut être valide pour un maximum de sept (7) jours.

FIN DE L'ACTIVITÉ / /201
 J M A

_____ h

SIGNATURE

*(Dans le cas où le demandeur est une personne morale, une résolution du conseil d'administration ou une lettre du président ou directeur de la personne morale autorisant l'activité est requise)

SI LE PERMIS EST ÉMIS, L'ACTIVITÉ SERA SOUMISE AUX CONDITIONS D'EXERCICE (ARTICLE 22) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO G200 APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.

DES FRAIS DE 25 \$ DEVRONT ÊTRE ACQUITTÉS PAR LE DEMANDEUR.

LE DEMANDEUR SE DÉCLARE CONJOINTEMENT ET SOLIDAIREMENT RESPONSABLE DE TOUTE INFRACTION AUX LOIS ET RÈGLEMENTS MUNICIPAUX QUI POURRAIT ÊTRE COMMISE LORS DE L'ACTIVITÉ.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

_____ No permis:

Valide du ____ / ____ / 201 (____ h____) au ____ / ____ / 201 (____ h____)

____ / ____ / 201
Émis le:

Émis par : _____